

LE POINT CHAVANNAIS



Magazine municipal
n°3 • Janvier 2017



*Passage du Tour d'Alsace 2016
dans les rues de Chavannes*



L'édito	2	Scolaire et périscolaire	6	Eau potable	13	Brèves villageoises	15
Les réalisations 2016	3	Décisions du Conseil	10	Etat civil	14	Informations	23

Bonne Année 2017

Chères Chavannaises, chers Chavannais,



2017 est déjà là! Aussi, au nom de la municipalité, je vous souhaite tous mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour vous et l'ensemble de vos familles et amis.

2017 rimera sans nul doute avec élections. Il y a bien sûr la présidentielle et les législatives de mai et juin prochains, mais plus localement, la gouvernance de la communauté de communes est mise aux voix des conseillers communautaires en ce mois de janvier. En effet, 2017 marque un nouveau départ dans la vie intercommunale, puisque la nouvelle communauté de communes issue de la fusion entre Porte d'Alsace et Largue est effective depuis le 1^{er} janvier. Les effets de cette fusion vous seront quasiment invisibles, même si de légers ajustements pourraient intervenir au fil des mois afin d'harmoniser les choses sur l'ensemble du nouveau territoire. En tout état de cause, soyez assurés de mon engagement et de celui de Chantal BOURQUARD, qui siège également au conseil communautaire, pour défendre haut et fort le maintien de la proximité, de la qualité des services et d'une fiscalité raisonnable.

2017 sera aussi accompagnée de plusieurs dossiers sur le plan communal. Le premier concernera l'acquisition par la commune du Centre Jean BARTHOMEUF, actuellement propriété de l'Association d'Education Populaire. Devant le poids réglementaire qui pèse sur ce bâtiment, cette solution est conjointement apparue comme une évidence et les discussions avec l'A.E.P. devraient déboucher rapidement. Les travaux de mise en conformité pourront ensuite être mis sur les rails.

Nous poursuivrons par ailleurs nos travaux pour améliorer la sécurité aux entrées du village avec comme priorité à mes yeux l'accès depuis Bréchaumont. Les réflexions sur un cheminement piéton et cycliste entre l'aire d'accueil et Fousse-magne seront également poursuivies.

Vous l'aurez compris, 2017 s'annonce d'ores et déjà bien chargée. Mais avant de tirer complètement un trait sur 2016, je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du *Point Chavannais*.

Je n'oublie pas de remercier très chaleureusement le personnel communal, l'équipe enseignante, mes adjoints et les membres du conseil municipal, et plus généralement toutes les personnes qui donnent de leur temps pour participer à la vie chavannaise.

Encore une fois, bonne et heureuse année à toutes et à tous!

Vincent GASSMANN

■ Aménagement de la rue du Jura

Les investissements 2016 auront sans nul doute été essentiellement marqués par la seconde tranche des travaux d'aménagement de la rue du Jura.

La voirie et tous les réseaux revus

Si les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux secs étaient prévus, l'opportunité a été saisie de corriger les défauts du réseau d'assainissement du carrefour avec la rue d'Alsace jusqu'à la ferme CLAUDE. Le diamètre des conduites a été augmenté et un nouveau déversoir d'orage a été installé afin de mieux réguler les écoulements en cas de fortes précipitations. Le SIAEP du Haut-Bois a par ailleurs remis à neuf tous les branchements d'eau des riverains de la rue et installé une nouvelle vanne de sectionnement en entrée de rue afin de limiter les perturbations en cas de coupure d'eau.

Au moment où nous démarrons l'année 2017, l'opération est quasiment terminée. En effet, le réseau basse tension souterrain qui permet d'alimenter chaque foyer est en fonction, de même que le réseau souterrain de télécom et le nouvel éclairage public. Quelques poteaux et quelques fils doivent encore disparaître, à savoir le réseau haute tension reliant le chemin des Quatre Vents à l'entrée du chemin menant à l'étang de la Belle-Île. La mise en fonctionnement sera réalisée par des équipes spéciales travaillant sous tension d'Enedis et est prévue d'ici à fin février.

Un taux de subventionnement de 50%

L'intégralité de l'opération avoisinera la somme de 570 000€ H.T., dont le taux de subventionnement global devrait être légèrement supérieur à 50%. L'autre moitié est donc issu des fonds propres de la commune. Nous remercions l'ensemble des partenaires financiers de cette vaste opération d'aménagement dont la synthèse se trouve dans le tableau ci-dessous.

Organismes	Versées	En attente
Convention avec le CD68 ¹	119 309.65€	
CD68—Amendes de police	44 982.00€	
Région Alsace	33 518.15€	
Syndicat d'Electricité	54 295.62€	14 988.00€
TEPCV ²	8 240.00€	12 360.00€
TOTAL	260 345.42€	27 348.00€

¹ CD68 = Conseil Départemental du Haut-Rhin

² TEPCV = Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (dispositif du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable en partenariat avec le Pays du Sundgau)



■ Programme d'assainissement

Comme nous l'évoquions à la page précédente, la commune a également profité de cette année 2016 pour réaliser un programme de mise à niveau du réseau d'assainissement décomposé en 2 tranches:

- La mise en place d'un réseau de qualité dans la rue des Bouleaux sur une longueur d'environ 80 mètres entre l'intersection avec la rue du Tilleul et les anciens ateliers NEYER. La commune avait en effet pris cet engagement lors de la vente de ces derniers.
- Le remplacement d'environ 200 mètres de tuyaux dans la rue du Jura avec la pose supplémentaire d'un déversoir d'orage.

La pose de ce dernier a d'ailleurs valu de lourdes démarches administratives puisqu'une autorisation au titre de la Loi sur l'Eau a dû être obtenue afin de pouvoir rejeter les eaux issues du trop-plein de ce déversoir directement dans la rivière.

Les travaux ont été réalisés par l'agence EUROVIA basée à Bavilliers sous la maîtrise d'œuvre de COCYLIQUE Ingénierie qui a également suivi les travaux de voirie rue du Jura. Ces travaux ont été soutenus par la Région Grand Est dans le cadre d'un plan d'aide à l'investissement dans les communes de moins de 2500 habitants (cf. détail financier ci-contre). La commune a de plus décidé de recourir à un emprunt de 150 000€ sur le budget annexe assainissement pour financer ces travaux, profitant de taux exceptionnellement bas (0.9%) et évitant ainsi toute répercussion sur le prix du service assainissement (la taxe d'assainissement a été maintenue à 0.50€/m³).

■ Entretien des voiries

Les gros travaux routiers entrepris en 2016 se sont achevés par la pose d'une nouvelle couche de roulement sur toute la traversée de Chavannes par la rue d'Alsace. Ces travaux, souhaités et entièrement financés par le Département du Haut-Rhin, ont été menés à bien par la société COLAS EST à la mi-octobre. Le Conseil Municipal a dû préalablement donner son accord car un certain nombre de frais annexes incombait à la commune: la réfection des bordures, la mise en accessibilité des passages piétons, le marquage au sol ou encore la mise à niveau des regards et des bouches à clé. Ces travaux ont été réalisés par COLAS EST en parallèle de l'opération du Département.

L'occasion a par ailleurs été saisie de procéder au remplacement des zones pavées qui devenaient dangereuses au niveau du carrefour devant la Mairie. Le Conseil Municipal a de plus déjà acté la reprise des dos d'âne dans le secteur de la Mairie et de l'école. Cette action, de même que des finitions au niveau du marquage au sol (selon les conditions météorologiques), interviendront courant 2017.

Nous remercions encore l'ensemble des riverains et des usagers pour leur patience et leur compréhension à l'occasion des nombreuses perturbations engendrées par ces travaux.

Bilan financier

■ Maîtrise d'œuvre

COCYLIQUE Ingénierie 8 950.00€ H.T.
Dossier Loi sur l'Eau 3 900.00€ H.T.

■ Travaux

EUROVIA 103 096.37€ H.T.

■ Subventions

Région Grand Est 20 000.00€



Reprise des zones pavées devant la Mairie



Réfection de chaussée de la Rue d'Alsace

■ Curage de la station d'épuration

Mise en service en 2004, la station d'épuration a été curée pour la première fois au cours de l'année. Nous rappelons que cette dernière est de type rhizosphère, c'est-à-dire que l'épuration des eaux usées se fait par décantation dans des lits filtrants plantés de roseaux. Une fois les deux étages de filtration traversés, l'eau est immédiatement rejetée dans la rivière.

Bien que présentant des analyses très satisfaisantes, la réglementation impose un curage de ces ouvrages par périodicité de 10 ans, au risque de perdre la prime de performance octroyée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. L'opération de curage consiste de manière très intuitive à retirer la couche de boues qui s'est formée en surface des lits filtrants et à épandre ces dernières dans le milieu naturel. C'est ainsi que durant 3 jours, la Sàrl Franco BOECHE accompagnée des moyens de nos agriculteurs locaux a procédé au retrait d'environ 150 tonnes de mélange boue—roseaux—sable (une dizaine de centimètres d'épaisseur sur les 1 400 m² de bassin) qui ont été épandus dans des cultures à la sortie du village en direction de Bréchaumont.

Si les opérations pratiques ont été de courte durée et finalement relativement aisées, elles ont néanmoins nécessité la réalisation d'études préalables fastidieuses, le retour des boues d'épuration dans le milieu naturel relevant en effet de la Loi sur l'Eau. Il a ainsi fallu mener à bien l'analyse des boues (afin de valider leur retour en milieu naturel) et identifier une surface de terre suffisamment importante pour les accueillir (position suffisamment éloignée des zones de captage et des cours d'eau), l'objectif étant d'obtenir l'accord des services de la Préfecture. La société SEDE Environnement, groupe VEOLIA, a conduit les études nécessaires qui ont été subventionnées à hauteur de 2 100€ par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Bilan financier

■ Etudes préalables

Sede Environnement 5 500.00€ H.T.

■ Travaux

Sàrl Franco BOECHE 3 000.00€ H.T.

■ Subventions

Agence de l'Eau 2 100.00€



Grattage de la couche de boue dans les bassins



Chargement des boues en vue de leur épandage



Retour des boues dans le milieu naturel



Remise en fonctionnement du 2^{ème} niveau de filtration

■ La rentrée en bref

« Continuité » est sans doute le mot adéquat pour définir la rentrée scolaire 2016. En effet, l'équipe enseignante est restée inchangée, à l'exception de Jessica GOEPFERT qui remplace Bertrand TRAWALTER toujours convalescent. Delphine MATHIOT assure l'intérim en tant que directrice de l'école.

Continuité également avec les effectifs qui sont constants à 105 élèves: 39 sur les bancs de la maternelle et 66 en élémentaire. Nous noterons quand même que la classe de Grande Section—CP atteint le nombre de 31 élèves.

Prise en charge des fournitures de rentrée

Le principal changement vient finalement de la préparation « logistique » de cette rentrée, puisque le Conseil Municipal a décidé de suivre la proposition du Maire en augmentant les crédits alloués pour les fournitures scolaires au budget communal. Il en résulte que la commune a pris à sa charge l'intégralité des fournitures de rentrée pour les enfants de tout niveau. Seul le cartable, les chaussons, la trousse et le matériel de remplacement au cours de l'année restaient à la charge des parents. Par ailleurs, de nombreux livres et outils pédagogiques ont été remplacés.

La commune a ainsi investi 3 745€ dans les fournitures scolaires, dont environ 2 500€ pour le matériel de rentrée des élèves. La commune continue par ailleurs à verser une subvention annuelle à l'OCCE et à prendre intégralement en charge les séances de natation à la piscine de Masevaux.

LES EFFECTIFS 2016-2017

■ Petite section:	11	} Delphine MATHIOT
■ Moyenne section:	12	
■ Grande section:	16	} Emmanuelle TRIBLE
■ C.P.:	15	
■ C.E. 1:	8	} Silvana PICCI
■ C.E. 2:	17	
■ C.M. 1:	13	} Jessica GOEPFERT
■ C.M. 2:	13	



Chantier médiéval de Guédelon

La classe de CM1-CM2 en Bourgogne au mois de mai

De nombreuses sorties et actions sont d'ores et déjà planifiées jusqu'à la fin de l'année scolaire: un bal sur le thème « autour du monde » permettra de découvrir des musiques des 5 continents, la formation aux gestes de premiers secours par les pompiers ou encore la journée des Arts avec le spectacle de fin d'année le vendredi 23 juin 2017. Par ailleurs, les enfants de maternelle et du CP participeront à diverses rencontres sportives et se rendront au zoo de Mulhouse fin mai. La classe de CE1-CE2 sera en sortie de fin d'année à la Maison de la Nature du Sundgau.

Enfin, la classe de CM1-CM2 partira du 22 au 24 mai 2017 en voyage éducatif en Bourgogne. Les élèves découvriront notamment la Grotte d'Osselle, visiteront les châteaux de La Rochepot et de Châteauneuf-en-Auxois, ou encore le chantier médiéval de Guédelon. Le voyage se clôturera par les Hospices de Beaune, chef d'œuvre de l'art gothique du XV^{ème} siècle. Le coût par élève est de 239€ répartis comme suit:

■ Association La Calypso:	119.50€ (50%)
■ Commune:	59.50€ (25%)
■ OCCE:	10.00€ (4%)
■ Parents:	50.00€ (21%)



Hospices de Beaune

■ Au cours des mois...

JANVIER



Rencontre danse à Manspach

FÉVRIER



Carnaval



Participation à RAMDAM — Festival du livre et de la jeunesse à Wittenheim

AVRIL



Opération Haut-Rhin propre

MAI



Sortie à Hunawihr

JUIN



Rencontre d'athlétisme avec les écoles d'Elbach, Traubach, etc.



Sortie de fin d'année à l'étang de la Belle-Île

SEPTEMBRE



Ramassage des pommes en vue du pressage



Fabrication du jus de pomme avec l'association des arboriculteurs de la Porte d'Alsace



Excursion en forêt



Rencontre dans le cadre de la semaine du sport

OCTOBRE



A la découverte du métier de boulanger...

NOVEMBRE



Exercice d'évacuation grandeur nature avec les Pompiers

DECEMBRE



Saint-Nicolas et le Père Fouettard en visite à l'école...



Sortie à la forêt enchantée à Altkirch



Spectacle « La magie de Noël » par La Cicadelle...



... qui s'est conclu par l'arrivée du Père Noël

En 2016, le Conseil Municipal s'est réuni à 6 reprises: le 26 février, le 11 avril, le 20 mai, le 8 juillet, le 14 octobre et le 2 décembre. Le *Point Chavannais* revient sur les principales décisions prises au cours de ces séances. Le détail est téléchargeable sur le site internet de la commune, www.chavannes-etang.fr, dans la rubrique **Actes administratifs**.

■ Fiscalité locale

Vote de la taxe assainissement (CM du 26/02, P: 15, C: 0, A: 0)**

Le Conseil Municipal décide de maintenir à 0.50€ par mètre cube la taxe assainissement pour 2016.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 (CM du 26/02, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux pour 2016 (taxe d'habitation: 15.43%, taxe foncière bâti: 10.92%, taxe foncière non bâti: 71.24%, CFE: 18.79%).

■ Gestion financière

Compte administratif du budget principal de la commune (CM du 26/02, P: 10, C: 4, A: 0)

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif qui s'établit comme suit:

Fonctionnement:

→ Recettes:	552 926.26€
→ Dépenses:	382 219.36€

Investissements:

→ Recettes:	476 872.36€
→ Restes à réaliser:	118 355.45€
→ Dépenses:	544 703.11€
→ Restes à réaliser:	41 905.34€

Compte administratif du budget annexe assainissement (CM du 26/02, P: 10, C: 4, A: 0)

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif qui s'établit comme suit:

Fonctionnement:

→ Recettes:	31 967.75€
→ Dépenses:	17 553.01€

Investissements:

→ Recettes:	23 594.51€
→ Dépenses:	18 540.16€

Clôture du budget annexe lotissement (CM du 26/02, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide de clôturer le budget annexe lotissement prévu pour la friche Neyer du fait que la parcelle devant faire l'objet d'un lotissement a été vendue en un lot unique, ne nécessitant donc plus un budget annexe.

Budget primitif du budget principal de la commune (CM du 20/03, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2016 proposé par le Maire qui s'équilibre à 730 052.17€ en fonctionnement et à 755 322.75€ en investissement. Parmi les gros projets d'investissement, figurent la seconde tranche de la rue du Jura (400 000€) et le sol de l'église (38 000€).

Budget primitif du budget annexe assainissement (CM du 24/02, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2016 proposé par le Maire qui s'équilibre à 36 814.78€ en fonctionnement et à 204 669.96€ en investissement. En investissement, figurent les travaux rue du Jura et rue des Bouleaux et le curage de la station d'épuration.

Réalisation d'un emprunt sur le budget annexe assainissement (CM du 20/05, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide de réaliser un emprunt d'un montant de 150 000€ auprès du Crédit Mutuel afin de financer les travaux d'assainissement de l'année. L'emprunt est consenti pour une durée de 10 ans à un taux fixe de 0.90%.

Indemnités de conseil du Trésorier (CM du 14/10, P: 13, C: 0, A: 0)

Suite au changement de Trésorier à Dannemarie, le Conseil Municipal décide d'accorder à Joël BEHR l'indemnité de conseil au taux de 100%.

** P: nombre de votes pour, C: nombre de votes contre, A: nombre d'abstentions

■ Ressources humaines

Renouvellement du CAE d'assistante administrative (CM du 08/07, P: 10, C: 0, A: 0)

Sylvia GINDRE est reconduite dans ses fonctions d'assistante administrative pour une année supplémentaire.

Renouvellement du CAE d'ouvrier communal (CM du 02/12, P: 14, C: 0, A: 0)

Dominique MERCELAT est reconduit dans ses fonctions d'ouvrier communal pour une année supplémentaire.

Création d'un poste d'agent d'entretien en contrat aidé CUI-CAE (CM du 08/07, P: 10, C: 0, A: 0)

Afin de remplacer Aurélie NAEGEL dont le contrat d'avenir arrivait à terme, un nouveau recrutement pour un an a été décidé pour l'entretien des bâtiments communaux à raison de 20h par semaine. Ameline MOUREY est entrée en fonction le 12 septembre 2016.

Modification de la durée de travail hebdomadaire d'un agent technique de 2^{ème} classe (CM du 26/02, P: 11, C: 2, A: 2)

Le Conseil Municipal décide d'augmenter la durée de travail hebdomadaire de Marie-José THOMAS de 28 à 32 heures.

Tableau d'avancement de grade (CM du 26/02, P: 10, C: 2, A: 3)

Le Conseil Municipal décide d'avancer au grade d'adjoint technique 1^{ère} classe tous les adjoints techniques de 2^{nde} classe remplissant les critères d'avancement.

Modification du tableau des effectifs (CM du 20/05, P: 12, C: 2, A: 0)

Un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe pour 32 heures hebdomadaires est créé afin de permettre l'avancement de Marie-José THOMAS qui remplit les critères au titre de l'année 2016 (cf. décision précédente).

■ Travaux, aménagements, acquisitions

Approbation du programme d'assainissement 2016 (CM du 26/02, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux d'assainissement dans la rue des Bouleaux pour un montant prévisionnel de 23 192.10€ H.T. et dans la rue du Jura pour un montant prévisionnel de 84 638.70€ H.T. selon le projet présenté par le Maire et son second adjoint. La maîtrise d'œuvre pour la consultation des entreprises et le suivi des travaux est confiée à COCYCLIQUE Ingénierie pour un montant de 7 800.00€ H.T., incluant la rédaction d'un dossier loi sur l'eau pour un montant de 3 900.00€ H.T.

Attribution des marchés pour le programme d'assainissement 2016 (CM du 11/04, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à la société EUROVIA pour un montant de 114 742.53€ H.T. la réalisation des travaux d'assainissement rue des Bouleaux et rue du Jura.

Seconde tranche des travaux rue du Jura (CM du 26/02, P: 11, C: 4, A: 0)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à envoyer les ordres de service aux entreprises titulaires des marchés pour la réalisation de la seconde tranche des travaux de la rue du Jura.

Pose d'un nouveau sol dans le chœur de l'église et dans la sacristie (CM du 26/02, P: 13, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide de procéder à la pose d'un sol de pierre dans le chœur et dans la sacristie pour un montant prévisionnel de 38 000.00€ TTC en remplacement des vieilles moquettes. Le Conseil de Fabrique subventionne les travaux à hauteur de 20 000.00€.

Attribution des marchés pour la pose d'un sol dans le chœur de l'église et dans la sacristie (CM du 08/07, P: 10, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la pose du sol à la société HITTER de Wittelsheim pour un montant de 23 027.00€ H.T., et la réfection des murs de la sacristie à la société SOSPERA de Ballersdorf pour un montant de 3 623.00€ H.T.

Curage de la station d'épuration (CM du 11/04, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide de procéder au curage de la station d'épuration et de confier l'étude préliminaire obligatoire à la société SEDE de Sélestat pour un montant de 5 500.00€ H.T.

Attribution des marchés pour le curage de la station d'épuration (CM du 08/07, P: 10, C: 0, A: 0)

Les travaux de curage sont attribués à la Sàrl Franco BOECHE pour un montant de 3 000.00€ H.T.

Entretien des voiries communales (CM du 20/05, P: 14, C: 0, A: 0)

Sur sollicitation du Conseil Départemental du Haut-Rhin, le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de la couche de roulement de la rue d'Alsace—RD419, et décide de prendre à sa charge les frais attenants. Par ailleurs, sur proposition du Maire, il est décidé de supprimer les zones pavées devant la Mairie.

Attribution des marchés pour l'entretien des voiries communales (CM du 08/07, P: 10, C: 0, A: 0)

Les travaux d'entretien sont attribués à COLAS EST pour un montant de 21 637.00€ H.T.. Ils concernent la suppression des zones pavées devant la Mairie et les travaux préparatoires à la réfection de la chaussée de la rue d'Alsace—RD419.

■ Vie citoyenne et associative

Subventions de fonctionnement aux associations 2016 (CM du 26/02, P: 15, C: 0, A: 0)

→ OCCE Ecole	500.00€	→ Association d'Education Populaire	2 000.00€
→ Amicale des Sapeurs-Pompiers	250.00€	→ La Loutre de la Porte d'Alsace	250.00€
→ Soleil d'Automne	250.00€	→ Association CEMPA	250.00€
→ La Calypso	250.00€	→ Anciens Combattants	250.00€
→ Chorale de l'Amitié	250.00€	→ Partage Solidarité Regroupement	250.00€
→ Association arboricole	250.00€	→ Conservatoire des Sites Alsaciens	20.00€

Acquisition du Centre Jean BARTHOMEUF par la commune (CM du 20/05, P: 10, C: 0, A: 2)

Afin de faire face aux difficultés à court terme de l'Association d'Education Populaire quant à l'évolution réglementaire particulièrement drastique des bâtiments, le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, a décidé de collaborer avec l'association et d'autoriser ce dernier à entrer en négociation en vue de la cession du Centre Jean BARTHOMEUF à la commune. La décision du Conseil Municipal précise que le transfert de propriété devra permettre la gestion totale du bâtiment par la commune et que toutes les études préalables permettant l'évaluation du coût des travaux obligatoires devront être réalisées avant tout accord final.

Subvention exceptionnelle à l'OCCE pour le voyage de la classe de CM1-CM2 (CM du 14/10, P: 13, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 59.50€ par élève à l'OCCE de l'école Jacques-Yves COUSTEAU afin de participer au financement du voyage de fin d'année en Bourgogne de la classe de CM1-CM2, soit un montant prévisionnel de 1 547.00€ sur la base des effectifs actuels (26 élèves).

■ Divers

DETR 2016—Mise en accessibilité des bâtiments publics (CM du 26/02, P: 15, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture du Haut-Rhin pour la mise en accessibilité extérieure des bâtiments publics.

Avis sur le projet de périmètre de fusion des intercommunalités (CM du 11/04, P: 8, C: 0, A: 4)

Le Conseil Municipal se prononce contre le projet du Préfet du Haut-Rhin visant à créer une communauté de communes unique dans le Sundgau et demande à ce dernier d'adopter le projet dit « 5+2 » visant à fusionner la communauté de communes de la Porte d'Alsace et celle de la Largue.

Mise à jour des statuts de la CCPA (CM du 14/10, P: 13, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal approuve la mise à jour des statuts de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace rendue nécessaire en vue de la fusion avec la communauté de communes de la Largue.

Adhésion au Syndicat Mixte de Recyclage Agricole du Haut-Rhin (CM du 11/04, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Syndicat et nomme Vincent GASSMANN comme délégué de la commune.

Nouvelle convention avec l'ADAUHR (CM du 14/10, P: 13, C: 0, A: 0)

L'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) ayant changé de statut juridique, il est nécessaire de délibérer afin de pouvoir continuer à profiter des expertises et des conseils. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'ADAUHR dans sa nouvelle forme et nomme Vincent GASSMANN pour siéger à l'assemblée générale.

Renouvellement de la convention d'assistance technique pour l'assainissement collectif (CM du 14/10, P: 13, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal décide de renouveler la convention d'assistance technique avec le SATESE du Haut-Rhin dans le domaine de l'assainissement collectif pour 4 ans.

Modification du règlement de location de la Maison des Etangs (CM du 20/05, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal modifie le règlement afin de supprimer la gratuité de la location aux membres de l'association de pêche de la Loutre de la Porte d'Alsace.

Autorisation du Maire d'ester en justice (CM du 11/04, P: 14, C: 0, A: 0)

Le Conseil Municipal donne délégation au Maire pour le restant du mandat de défendre les intérêts de la commune devant toutes les juridictions.

Le SIAEP du Haut-Bois qui gère l'alimentation en eau potable dans les communes de Chavannes et d'Elbach vous informe de l'actualité du syndicat.



Installation des nouveaux compteurs



■ Point sur le déploiement du radio-relevé

Nous vous l'annonçons dans le précédent numéro du *Point Chavannais*, le SIAEP a décidé d'équiper l'intégralité des foyers en compteurs avec radio-relevé. En 2016, toute la commune d'Elbach a été équipée, soit 124 compteurs, et tous les relevés de l'année ont ainsi pu être faits avec le récepteur à distance. Le gain de temps est évident puisque 45 minutes suffisent à interroger tous les compteurs et quelques minutes seulement pour générer toute la facturation.

A Chavannes, environ un quart des 268 foyers est à ce jour équipés. Le déploiement se poursuivra par les ouvriers communaux, Franck et Dominique, au cours du 1^{er} semestre 2017.

■ Point sur les travaux réalisés en 2016

Rue de Retzwiller à Elbach

Attendus de longue date du fait de la vétusté de la conduite et de sa présence dans le domaine privé, les travaux de pose d'un nouveau réseau d'alimentation en eau potable dans la rue de Retzwiller à Elbach se sont déroulés durant la seconde moitié de l'année 2016.

Ainsi, près de 600 mètres d'une nouvelle conduite en fonte ont été posés et les branchements privatifs attenants intégralement refaits. Au moment où nous clôturons ce numéro, quelques branchements ainsi que les travaux de finition de voirie restent à achever. Les travaux sont réalisés par la société MBO BOSSERT et le SIAEP avait décidé de recourir au bureau d'études BEREST pour le suivi du chantier.

Rue du Jura à Chavannes-sur-l'Etang

Le Syndicat a également profité des travaux de voirie conduits par la commune dans la rue du Jura pour mettre à niveau la conduite présente dans cette voie. En premier lieu, une vanne de sectionnement a été installée au niveau du carrefour avec la rue d'Alsace. Celle-ci va notamment permettre un meilleur cloisonnement et une meilleure gestion des interventions sur le réseau en limitant les nuisances pour les usagers hors zone concernée.

Dans un second temps, l'ensemble des branchements privatifs pour les foyers concernés par la seconde tranche des travaux de voirie ont été remis à neuf. Il s'agit d'une dizaine de branchements. L'ensemble de ces opérations a été réalisée par la société MBO BOSSERT, titulaire du marché d'entretien.

Le Syndicat a ainsi investi 46 823.36€ T.T.C. pour le maintien en bon état du réseau.

■ Les Naissances

- Cataleya BRETON LOPEZ, née le 09/04/2016
- Lucile ALEXANDRE, née le 07/05/2016
- Noah VACCARO, né le 07/08/2016
- Elena FLURY, née le 19/09/2016
- Mila BIOLUZ, née le 14/10/2016

■ Les Mariages

- Jessica EMBIT & Guillaume KELIL
mariés le 21/05/2016
- Clarisse SAPOR & Mario POTONY
mariés le 23/07/2016
- Christine JURGAWCZINSKI & Ivan CHAPELIER
mariés le 17/09/2016

■ Les Grands Anniversaires

95 ans

- Georgette ECK, née le 24/02/1921

90 ans

- Suzanne PONS, née le 19/01/1926
- Renée CANAL, née le 27/01/1926
- Paul WIEST, né le 08/09/1926
- Lucien HODAPP, né le 11/09/1926

85 ans

- Marie-Thérèse RENOUX, née le 09/01/1931

80 ans

- Huguette KIEN, née le 29/04/1936
- Colette HOSTI, née le 23/07/1936
- Joëlle DUPONT, née le 09/09/1936
- René CLAUDE, né le 24/04/1936
- Jacques STIMPFLING, né le 26/08/1936

■ Les décès

- Mohamed CHARIK, 79 ans décédé le 14/02/2016
- Lucien BOURQUARD, 87 ans décédé le 24/02/2016
- Corinne ANDRE, 51 ans décédée le 10/03/2016
- Florian EGLINGER, 22 ans décédé le 05/04/2016
- Henri CANAL, 89 ans décédé le 01/06/2016
- Gilbert SOUR, 62 ans décédé le 16/06/2016
- Oumkhir CHARIK, 63 ans décédée le 11/11/2016
- Germaine MARTIN, 89 ans décédée le 18/12/2016
- Patricia MANRIQUE, 65 ans décédée le 01/01/2017

Le point recensement

Le début 2016 aura été l'occasion de procéder au nouveau recensement de la population. Les deux agents recenseurs, Aude FLURY et Alexandra ANNAHEIM que nous remercions une nouvelle fois d'avoir accepté cette tâche, ont ainsi sonné dans tous les foyers à la quête des formulaires de recensement. La nouveauté du millésime 2016 était la possibilité pour la première fois de procéder au remplissage des questionnaires en ligne.

Les comptages issus de la collecte laissent apparaître les nombres suivants:

- Logements enquêtés: **268**
- Logements non enquêtés: **7**
- Total des logements: **275**
- Total des bulletins individuels: **675**

Ce dernier chiffre ne tient bien sûr pas compte des personnes habitant dans les logements non enquêtés ni d'ajustements réalisés par l'INSEE afin de finaliser le décompte officiel de la population.

Il convient toutefois de préciser que les chiffres issus de cette campagne de recensement constitueront la population légale au 1^{er} janvier 2019. En effet, la population légale au 1^{er} janvier 2017 est une estimation et est établie à **705 habitants**. Pour mémoire, elle était de 700 en 2016.

■ Vœux du Maire et inauguration du VPI

24 janvier 2016 • La cérémonie des vœux 2016 aura été l'occasion de mettre en avant notre corps de première intervention de pompiers volontaires. Remy WITH, 1^{er} vice-président du Conseil Départemental du Haut-Rhin, Bernard SCHITTLY, 1^{er} vice-président de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace, le Lieutenant Emmanuel SCHIRCH, chef du centre de secours de Montreux-Vieux et représentant du SDIS68, étaient présents pour entourer les pompiers chavannais réunis autour de leur chef de corps, le Sergent-Chef Mathieu CALLERANT. Nous en profitons pour saluer la présence du Lieutenant Gérard KOENIG et de l'Adjudant-Chef Claude BUCHMANN, membres de l'association Pompiers Alsace Solidarité, qui nous ont fait l'amitié de leur présence. Pompiers Alsace Solidarité est l'association à qui la commune avait fait don en 2015 de l'ancien véhicule des pompiers.

À l'issue des traditionnels discours, Rémy WITH a promu Daniel BERRA au grade de Caporal. Tout le monde s'est ensuite réuni devant le nouveau véhicule de première intervention des pompiers pour le traditionnel coupé de ruban. La matinée s'est conclue autour du verre de l'amitié.



Rémy WITH a promu Daniel BERRA au grade de Caporal



Coupé de ruban pour inaugurer le nouveau VPI

■ Soirée années 80

La Calypso

5 mars 2016 • L'association des parents d'élèves La Calypso mettait les années 80 à l'honneur lors d'un repas dansant début mars où tout le monde était invité à se déguiser dans ses habits de l'époque. Nostalgie, souvenirs et franches rigolades ont animé les participants qu'il n'a pas fallu forcer pour danser jusqu'à tard dans la nuit.



■ LAN Party

A.E.P.

16 et 17 avril 2016 • L'Association d'Education Populaire organisait une LAN Party : un petit tournoi de jeux vidéo en réseau. Les nombreux joueurs, pour certains venus de loin, se sont affrontés sur le jeu League of Legends : un jeu d'équipe où il faut détruire la base ennemie. Un tournoi de sport électronique convivial et amusant.





■ Ecole de pêche des jeunes

Pêche

1^{er} mai 2016 • Depuis plus d'une dizaine d'années, Fabrice MEYER, membre du comité de pêche de la Loutre de la Porte d'Alsace, anime une journée d'initiation de pêche pour les jeunes de moins de 16 ans. Cette année, la pluie a quelque peu perturbé cette rencontre avec la participation de huit jeunes qui ont fait de belles prises. En effet, un alevinage spécial en truites avait été effectué pour cette journée.

■ Marché aux puces

A.E.P.

8 mai 2016 • Le marché aux puces de l'A.E.P. a, grâce à une météo favorable et l'emplacement bucolique, attiré beaucoup de visiteurs malgré le long weekend de l'Ascension. Tout en flânant ils ont pu se restaurer aux différents stands, frites, sandwiches, tartes flambées, grillades, boissons...



■ Ronde des Etangs

A.E.P. + pêche

16 mai 2016 • La traditionnelle Ronde des Etangs du lundi de Pentecôte a drainé près de trois cents randonneurs. Les organisateurs de la Loutre de la Porte d'Alsace et de l'Association d'Education Populaire ont compté près de cinquante enfants des écoles du village accompagnés de leurs parents. Un joli succès populaire qui a mobilisé près d'une quarantaine de bénévoles. Ils ont réservé un chaleureux accueil à la Maison des Etangs où les participants se sont restaurés après cette balade bucolique.

Les randonneurs sur les bords de l'étang du Milieu

■ Journée des Conservateurs des Sites Alsaciens

28 mai 2016 • Accueillis par le Maire, Vincent GASSMANN, et le conservateur local, André THEVENOT, une quarantaine de conservateurs de toute l'Alsace et du Grand-Est ont participé aux travaux animés par le Président Théo TRAUTMANN et le Directeur Michel DUROUSSEAU. Cette réunion annuelle permet aux bénévoles sur le terrain d'évoquer leur travail sur les 500 sites que possède le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA). L'accueil a été organisé par le groupe Nature et Environnement de l'A.E.P., la commune participant au vin d'honneur offert à l'issue de l'assemblée. Après le repas au Chaudron, les conservateurs ont visité les sites chavannais du CSA, à savoir l'étang Derrière les Bois et l'étang du Milieu.



Tenue des débats des conservateurs à la Maison des Etangs sous la conduite du Président du CSA, Théo TRAUTMANN



Visite par les conservateurs de l'étang du Milieu sous la conduite de Vincent WOLF (technicien du CSA)

■ Journée citoyenne

4 juin 2016 • Contribuer à l'embellissement du village en faisant connaissance entre habitants, tel est l'objectif des journées citoyennes. Durant cette matinée où la météo a été plutôt peu clémente, une cinquantaine de participants de tous âges se sont succédés pour réaliser divers travaux: plantations, élagage de l'arboretum des écoliers, peinture, bricolage ou encore arts plastiques. Pour terminer ce moment convivial, l'ensemble des participants était convié à un barbecue qui s'est tenu à la Maison des Etangs au bord de l'étang de la Belle-Île.

Nous remercions une nouvelles fois très chaleureusement l'ensemble des participants et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la 3^{ème} édition dont la date reste à définir.



■ Fête de la Musique

Chorale

26 juin 2016 • La chorale « Les Baladins » de Meroux a partagé l'affiche du concert du 26 juin 2016 avec « la Chorale de l'Amitié » de l'A.E.P. de Chavannes pour la fête de la musique. Ce fut un très bon moment de convivialité et d'échange, suivi du verre de l'amitié.



■ Journée des Arts et spectacle de fin d'année

La Calypso

17 juin 2016 • A l'appel de l'équipe enseignante et de l'association des parents d'élèves « La Calypso », enfants, parents, grands-parents, familles et amis s'étaient donnés rendez-vous dans la cour de récréation et la salle de motricité de l'école pour fêter la fin de l'année scolaire. Le programme était chargé puisque chacun a pu profiter de l'exposition des créations faites en arts plastiques par les élèves tout au long de l'année avant d'admirer le spectacle proposé par les différents niveaux. Les danses et chorégraphies apprises au cours de l'année se sont entremêlées aux démonstrations de taekwondo et Zumba, activités proposées tout au long de l'année par l'association La Calypso. À la sortie, la soirée s'est poursuivie dans une atmosphère des plus conviviale autour de tartes flambées. L'édition 2017 aura lieu le vendredi 23 juin... A vos agendas!



Les enfants ont proposé un joli spectacle reprenant toutes les chorégraphies et les chants appris au cours de l'année avant que tout le monde ne se retrouve autour de tartes flambées pour poursuivre la soirée

■ Barbecue des Séniors à la Belle-Île

3^{ème} âge

7 juillet 2016 • L'association Soleil d'Automne regroupant le 3^{ème} âge a l'habitude de se retrouver autour de sa Présidente Marie-Madeleine CLAUDE les premiers jeudis de chaque mois afin de profiter d'un moment de franche camaraderie au cours d'un après-midi récréatif à la salle des associations située dans l'école. Mais voilà, quelques événements viennent bousculer les habitudes notamment quand les beaux jours sont là et le premier jeudi de juillet est du coup l'occasion de profiter du cadre propice de l'étang communal de la Belle-Île et de la Maison des Etangs pour un barbecue estival.





■ Barbecue républicain

Pêche

14 juillet 2016 • Une quarantaine de personnes ont participé au barbecue républicain à l'étang de la Belle-île ce 14 juillet. La manifestation est ouverte aux membres de l'association de pêche de la Loutré de la Porte d'Alsace et aux bénévoles qui s'investissent dans l'organisation de la Ronde des Etangs. La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale avec pique-nique et un concours de pêche doté de coupes pour la catégorie jeunes et seniors.

■ Passage du Tour d'Alsace

28 juillet 2016 • La première étape du Tour d'Alsace 2016 reliait Velleminfroy en Haute-Saône à Dannemarie. Le tracé prévoyait de sillonner la Porte d'Alsace et passait donc par Chavannes où un sprint intermédiaire attendait les 150 coureurs devant la choucrouterie CLAUDE. Travaux obligeant, les coureurs arrivant de Valdieu-Lutran ont dû réaliser un virage délicat dans le chemin des Quatre Vents avant de reprendre la rue du Jura en direction de Montreux-Vieux. Une foule nombreuse longeait le tracé pour profiter de la caravane publicitaire et de la buvette devant la choucrouterie.

Le belge Timothy DUPONT de l'équipe belge Veranda's Willems remporta l'étape sur la ligne d'arrivée à Dannemarie.



■ Fêtes du Cheval

Poney Club

04 septembre 2016 • L'Association des Cavaliers et Meneurs de la Porte d'Alsace organisait en ce début septembre sa traditionnelle Fête du Cheval au poney club de la rue des Vergers. Au cours de cette journée dédiée aux équidés, les enfants du poney club ont proposé aux nombreux participants des spectacles équestres (acrobatie, dressage, poneys, etc.). Restauration et buvette étaient prévues sur place pour profiter au maximum de cette belle journée.



■ Baeckeoffe de Soleil d'Automne

3^{ème} âge

8 septembre 2016 • Les membres de l'Association Soleil d'Automne s'étaient donnés rendez-vous sur les bords de la Belle-Île à la Maison des Etangs pour faire leur rentrée de septembre. Pour se mettre en appétit, les plus courageux ont d'abord participé à une marche empruntant les sentiers du Club Vosgien au départ de l'église, avec en tête la présidente Marie-Madeleine CLAUDE. Cette journée de convivialité s'est poursuivie sous un beau soleil autour d'un baeckeoffe.

Ce moment aura également été l'occasion de célébrer Paul WIEST, doyen homme du village, qui fêtait ce jour-là ces 90 ans, entouré de son épouse Elsiné et de ses trois fils.



■ Rendez-vous des artisans

18 septembre 2016 • La communauté de communes de la Porte d'Alsace en partenariat avec la fédération du Sundgau, la chambre des métiers, les commerçants et artisans de la Région de Dannemarie et le Pays du Sundgau ont mis à l'honneur le savoir-faire local à l'occasion du rendez-vous des artisans. Cette journée a permis sur 5 sites de la région de Dannemarie (Altenach, Balschwiller, Chavannes, Dannemarie et Manspach) de rencontrer, d'apprendre et de découvrir les métiers de l'artisanat, comme par exemple le taillage de pierre, les métiers du bâtiment, la boulangerie, le graphisme, etc.

A Chavannes, les visiteurs ont ainsi pu découvrir la fabrication de la choucroute que chacun a également pu déguster autour du repas de midi organisé pour l'occasion.



Visite de la production par le choucroutier



■ Tournoi de tennis de table

A.E.P.

16 octobre 2016 • Une vingtaine de joueurs se sont affrontés lors du tournoi de tennis de table organisé par l'A.E.P. dans différentes catégories: jeunes, non licenciés (loisir), licencié (open) et une coupe Handicap. Les matchs se déroulaient en trois sets gagnants. Les premiers de chaque tableau sont respectivement : Alexandre CHRISTEN, Cédric BERGER, Thierry KRIEGER et Laurent MATHIOT.



■ Halloween

La Calypso

31 octobre 2016 • De drôles de petits monstres ont envahi les rues de Chavannes en quête de sucreries et de frissons. A l'initiative de l'association La Calypso, toutes ces âmes errant dans le village ont pu se rassasier de crêpes, soupes ou vin chaud dans les deux stands installés pour l'occasion rue de Bellefontaine et rue du Chêne. Les plus courageux ont ensuite pu affronter une animation spécialement concoctée pour l'occasion où les frissons étaient garantis.

■ Commémoration de l'Armistice

11 novembre 2016 • Correspondances de Poilus lus par les écoliers, dépôt de gerbe et Marseillaise étaient au programme des fêtes de l'armistice de 1918. Au milieu des cérémonies du Centenaire, ce rendez-vous était un beau moment de commémoration et de souvenir.



■ Marché de Noël du Conseil de Fabrique

Fabrique

27 novembre 2016 • La 16^{ème} édition du Marché de Noël organisé par le Conseil de Fabrique s'est déroulée le dimanche 27 novembre dans les salles du Centre Jean Barthomeuf. Cette année encore, le succès était au rendez-vous. Les visiteurs ont pu apprécier les réalisations préparées tout au long de l'année par les bénévoles: décors de l'Avent et de Noël, poupées, arrangements floraux, bredeles, etc.

Dans le même temps se tenait dans la grande salle le repas de Noël du Conseil de Fabrique qui a regroupé environ 90 personnes.



■ Goûter de Noël des Séniors

9 décembre 2016 • L'année communale s'est conclue par le traditionnel goûter de Noël des séniors, auquel est associé l'association Soleil d'Automne. La cinquantaine de participants s'est quittée en fin d'après-midi après que la commune ait remis un cadeau de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans. Les chèques-cadeaux ont été reconduits pour la 3^{ème} année consécutive. Nous adressons tous nos remerciements aux commerçants qui participent à cette opération: le restaurant Le Chaudron, la boulangerie de la Porte d'Alsace, la Halle au Bois, les abattoirs Eleonor—La Rose des Sables, la choucrouterie CLAUDE, le Cabas du Terroir et le cabinet de réflexologie Aurore. Nous en profitons pour saluer également la biscuiterie ALBISSER qui fournit les bredeles accompagnant ces chèques-cadeaux.

■ Concert de Noël à l'église

P.S.R.

17 décembre 2016 • Le chœur de l'église a accueilli Elodie AMSTUTZ (soprane) et Philippe FREYBURGER (baryton) pour un concert de Noël au profit de l'association Partage Solidarité Regroupement (PSR) qui intervient dans le secteur de Montreux-Vieux, notamment à Chavannes-sur-l'Etang, pour aider les familles en difficulté. Durant plus d'une heure et demie, ces derniers ont enchaîné devant un public conquis un vaste répertoire de chants: de *Petit Papa Noël* de Tino ROSSI à *Noël Ensemble* des Enfoirés, de Johnny HALLYDAY à Andrea BOCELLI, de Nana MOUSKOURI à Nicolleta, il y en avait pour tous les goûts.



Elodie AMSTUTZ et Philippe FREYBURGER ...



... devant un public conquis

■ Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué via leurs textes, leurs photos ou leurs souvenirs à la rédaction de ces quelques pages qui ont retracé les principaux événements de la vie chavannaise 2016, ainsi que tous les bénévoles, membres d'associations, élus, employés municipaux ou « simples » citoyens qui contribuent au dynamisme de la commune.

■ Annuaire des associations

Nous vous communiquons dans le tableau ci-dessous l'annuaire des associations chavannaises et les personnes à contacter pour toute demande de renseignements.

Association	Contact	Téléphone	Courriel
Association d'Education Populaire	Benoit BROSOLO <i>Président</i>	03 89 25 27 30	benbrosolo@wanadoo.fr
Association La Calypso	Katia MARTIN <i>Présidente</i>	06 47 15 25 32	grevillot.katia@orange.fr
Association Soleil d'Automne	Marie-Madeleine CLAUDE <i>Présidente</i>	03 89 25 20 83	earlclaud@orange.fr
Association de pêche La Loutre de la Porte d'Alsace	André THEVENOT <i>Président</i>	07 70 50 19 48	dedethevenot@laposte.net
Association des Cavaliers et Meneurs de la Porte d'Alsace—Poney Club	François MARTIN <i>Président</i>	06 07 57 02 29	cempa68@hotmail.fr
Association des Anciens Combattants	René CLAUDE <i>Président</i>	03 89 68 14 43	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Mathieu CALLERANT <i>Président</i>	06 21 27 93 69	matca8@gmail.com
Conseil de Fabrique	Jean-Marie GASSMANN <i>Président</i>	03 89 25 28 01	jean-marie.gassmann@wanadoo.fr

■ Refonte des intercommunalités au 1^{er} janvier

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'intercommunalité a évolué afin de se conformer à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire de la République). C'est cette même loi qui avait conduit au nouveau découpage des régions. Ainsi, la communauté de communes de la Porte d'Alsace a fusionné avec celle de la Largue.

44 communes et 22500 habitants

Les 12 communes de la Vallée de la Largue ont donc rejoint les 32 de la région de Dannemarie pour former un nouveau territoire regroupant 22500 habitants. Dans les premiers mois, cette fusion n'entraînera peu ou pas de changements dans le quotidien de chacun: les deux structures dissoutes continueront de vivre globalement dans le fonctionnement qu'était le leur. La nouvelle gouvernance, élue mi janvier, devra néanmoins mener un travail de fond visant à optimiser la nouvelle communauté de communes en vue d'une harmonisation de ses compétences.

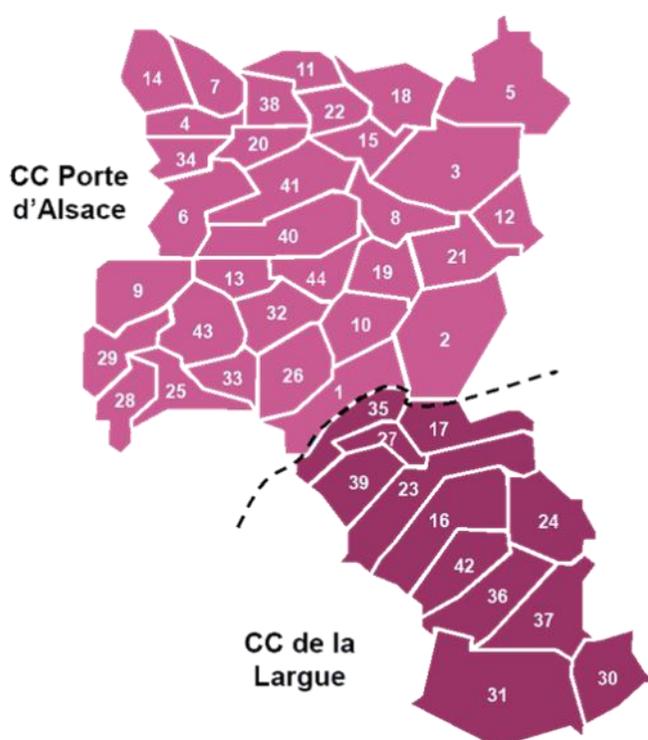
Transfert de compétences en perspective

Les compétences sont justement un des enjeux principaux issus de la fusion voulue par la loi NOTRe. En effet, la communauté de communes exerce obligatoirement 4 compétences depuis le 1^{er} janvier 2017:

- Aménagement de l'espace (*compétence déjà exercée obligatoirement avant le 1^{er} janvier 2017*)
- Développement économique (*compétence déjà exercée obligatoirement avant le 1^{er} janvier 2017*)
- Aire d'accueil des gens du voyage (*nouvelle compétence mais aucune aire n'est à prévoir*)
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (*nouvelle compétence obligatoire mais déjà exercée préalablement à la fusion*)

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) s'ajoutera à cette liste au 1^{er} janvier 2018. Enfin en 2020, l'eau et l'assainissement, des « gros morceaux », seront automatiquement transférés aux communautés de communes. En plus des compétences obligatoires, la communauté de communes se doit d'exercer des compétences optionnelles. Nous citons de manière non exhaustive: la petite enfance (multi accueil, restauration scolaire, TAP, etc.), les brigades vertes, l'école de Musique de Dannemarie, la Maison de la Nature d'Altenach, ...

Altenach	1	Hindlingen	23
Ballersdorf	2	Largitzen	24
Balschwiller	3	Magny	25
Bellemagny	4	Manspach	26
Bernwiller	5	Mertzen	27
Bréchaumont	6	Montreux-Jeune	28
Bretten	7	Montreux-Vieux	29
Buethwiller	8	Mooslargue	30
Chavannes-sur-l'Étang	9	Pfetterhouse	31
Dannemarie	10	Retzwiller	32
Diefmatten	11	Romagny	33
Eglingen	12	Saint-Cosme	34
Elbach	13	Saint-Ulrich	35
Eteimbes	14	Seppois-le-Bas	36
Falkwiller	15	Seppois-le-Haut	37
Friesen	16	Sternenberg	38
Fulleren	17	Strueth	39
Gildwiller	18	Traubach-le-Bas	40
Gommersdorf	19	Traubach-le-Haut	41
Guevenatten	20	Ueberstrass	42
Hagenbach	21	Valdieu-Lutran	43
Hecken	22	Wolfersdorf	44



■ Arrivée du Très Haut Débit ROSACE

La fibre optique en Alsace

La Région Grand Est a adopté un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique visant à acheminer la fibre optique dans toutes les habitations des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. ROSACE est la société dédiée au projet, chargée de la conception: construction, exploitation et commercialisation d'un réseau Très haut Débit en Alsace, indispensable à l'attractivité et la compétitivité du territoire. Ce réseau 100% fibre optique assurera à terme une couverture optimale de l'Alsace et garantira une offre de services complète et évolutive.

Le déploiement du THD sur le territoire

Le déploiement du réseau ROSACE est prévu en deux temps :

- Une première phase jusqu'en 2018, pour couvrir les communes mal desservies en ADSL (débit inférieur à 2 Mbits/s),
- La seconde phase de déploiement s'étalera jusqu'en 2022 pour toutes les autres communes.

L'arrivée de la fibre à Chavannes-sur-l'Étang est prévue en 2019.

... mais la fibre optique, c'est quoi?

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique particulièrement fin, apte à conduire de la lumière et servant à transmettre des données. Le signal, contenu dans un cœur cylindrique entouré d'une gaine protectrice, est transporté par une lumière laser. Elle permet de véhiculer l'information sur de longues distances sans dégradation du signal et à des débits très élevés (plusieurs centaines de Gbits/s).

En savoir plus: www.rosacefibre.fr

■ Les pompiers recrutent...

Les pompiers volontaires du corps communal sont en permanence à la recherche de nouvelles recrues pour venir renforcer leur effectif. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le chef de corps, Mathieu CALLERANT au 06 21 27 93 69 ou matca8@gmail.com.



Agenda 2016

- 02/02—Conférence: les successions
Organisée par l'A.E.P.
- 18/02—LAN Party
Organisée par l'A.E.P.
- 23/03—Conférence: le Feng Shui
Organisée par l'A.E.P.
- 08/04—Loto de printemps
Organisé par l'A.E.P.
- 30/04—Sortie découverte—sites CSA
Organisée par l'A.E.P.
- 01/05—Ecole de pêche des jeunes
Organisée par l'association de pêche
- 14/05—Marché aux puces
Organisé par l'A.E.P.
- 23/05—Conférence: Guerre de 14-18
Organisée par l'A.E.P.
- 05/06—Ronde des étangs
Organisée par l'A.E.P. et la pêche
- 23/06—Journée des arts et kermesse
Organisée par l'école et La Calypso

Contacts utiles

- N° d'appel d'urgence européen : 112
- Samu : 15
- Police secours : 17
- Sapeurs-pompiers : 18
- Gendarmerie : 03 89 25 04 09
- Brigades Vertes : 03 89 08 00 71
- Pharmacie de garde : 3237
ou sur www.pharma68.fr
- EDF : 0 810 333 068
- CCPA : 03 89 07 24 24
- Département : 03 89 30 68 68
- Préfecture : 03 89 33 45 45
- Sous-Préfecture : 03 89 08 94 40
- Trésor Public : 03 89 25 00 51

Mairie

- **Coordonnées:**
9 rue de Bellefontaine
68210 Chavannes-sur-l'Étang
Tél: 03 89 25 23 99
mairie@chavannes-etang.fr
www.chavannes-etang.fr
- **Horaires d'ouverture au public:**
Lundi & jeudi: 14h—17h30
Mardi: 14h—19h
Vendredi: 10h—12h & 14h—19h